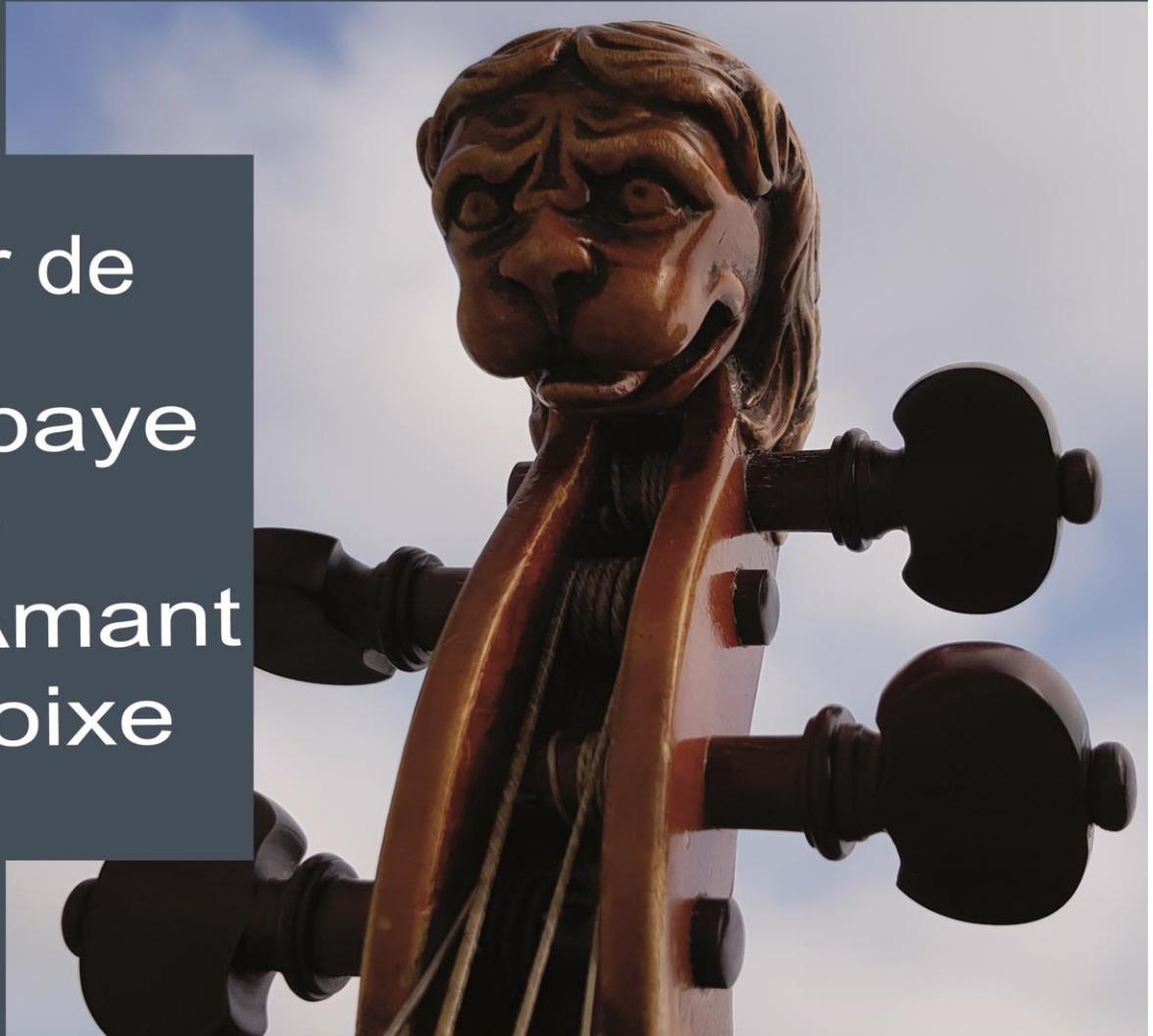


Récital de Violon

Un violon pour Bach

Guillaume Rebinguet-Sudre, violon baroque

Cellier de
l'**A**bbaye
de
Saint Amant
de Boixe



Dimanche 25 novembre 2018 - 16h

Tarifs : 10 €, 8 € adhérents, 5 € étudiants et demandeurs d'emploi
gratuit - 18 ans

Concert offert pour tout achat de tuyau

Renseignements : 05 45 39 44 30 - / domremicarre@orange.fr /
www.domremicarre.org



"Un violon pour Bach"

Guillaume REBINGUET SUDRE, violon baroque

Johann Sebastian Bach - Sonates et Partitas pour violon seul

Deuxième volet d'un itinéraire musical dédié aux sonates et partitas pour violon seul de J.S. Bach, ce récital révèle l'inspiration prodigieuse de Bach et son écriture audacieuse.

Sublimé par le génie de Bach, le violon révèle un fascinant éventail de possibilités musicales, devenant tour à tour, chanteur, orgue et même orchestre...

Dévoué à l'étude des musiques et instruments historiques, Guillaume Rebinguet Sudre propose une vision musicale personnelle, inspirée par son expérience croisée de violoniste, claveciniste et facteur de clavecins, au plus près de la création ...

Notice musicologique

Les six Sonates et Partitas ont été composées par Johann Sebastian Bach en 1720, alors qu'il était employé à Cöthen, une période de sa carrière particulièrement fertile dans le domaine instrumental. Elles consistent en trois sonates de quatre mouvements et trois partitas composées de plusieurs mouvements de danses. L'ensemble de l'œuvre réunit ainsi les traditions musicales italiennes et françaises.

Le premier interprète des sonates et partitas n'est pas connu avec certitude. Il pourrait s'agir de Johann Georg Pisendel, violoniste de talent à la cour de Dresde, ou bien encore Joseph Spiess, chef d'orchestre à Cöthen. Il se peut également que ce soit Bach lui-même, d'après son fils Carl Philipp Emanuel ; « Dans sa jeunesse et jusqu'à l'approche de la vieillesse jouait du violon avec un beau son et une justesse parfaite ».

Notice organologique

Le violon joué pour ce récital a été construit en 2015 par le luthier et organologue Christian Rault à la demande de Guillaume Rebinguet Sudre afin de restituer au mieux le son de la musique de Bach. En effet, c'est une copie unique réalisée d'après l'instrument de Jacob Stainer (1669) conservé au Musée de la Musique – Philharmonie de Paris - dont Bach possédait également un exemplaire.

Guillaume Rébinguet Sudre



Inspiré par divers domaines artistiques, Guillaume Rébinguet Sudre a développé une vision musicale singulière. Disciple d'Hélène Schmitt et d'Enrico Gatti au violon baroque, il joue également le clavecin. Concertiste, il s'attache à restituer une interprétation vivante et spontanée, respectueuse du contexte de création des œuvres et apprécie les projets originaux. En 2012, il signe son premier enregistrement solo dédié aux sonates pour violon de Tomaso Albinoni, favorablement accueilli par le public et les spécialistes. En 2013, il dirige le premier projet orchestral de l'Ensemble Baroque Atlantique dont il est le fondateur. Ce programme dédié aux concertos de Johann Sebastian Bach, également enregistré, a notamment permis la reconstitution d'œuvres inédites. Son activité de directeur de l'EBA l'a amené à se produire sur diverses scènes françaises (Festival de Saintes, Philharmonie de Paris, Opéra de Bordeaux, Théâtre

d'Angoulême ...), ainsi qu'à l'étranger (Tage Alter Musik Regensburg en Allemagne ...).

Sa passion des instruments anciens s'exprime également dans son activité de facteur de clavecins, initiée par Philippe Humeau et Émile Jobin, et avec le luthier Christian Rault il conduit des recherches sur les violons anciens. Avec Aurélien Delage et Anaël Vignet, il est à l'origine du projet de reconstitution d'un orgue Renaissance dans l'abbatiale de Saint Amant de Boixe en Charente.

Il enseigne le violon baroque et assure la direction de l'Orchestre Baroque au Conservatoire Régional de Bordeaux.

À vos agendas

Dimanche 17 février 2019 – 14h30
Assemblée générale de l'association

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activités
- Renouvellement du tiers sortant
- Présentation pré-programmation 2019

Dimanche 17 février 2019 – 16h00
Concert (à préciser)

L'association **Dom Rémi Carré** a pour but la valorisation de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe au moyens de projets et manifestation culturelles tels que la construction d'un orgue Renaissance ou encore l'organisation de concerts.

Si vous êtes intéressés par sa démarche ou ses initiatives, vous pouvez vous renseigner sur ses rendez-vous ou ses informations en consultant son site internet : www.domremicarre.org ou sur sa page internet « Facebook » : **Dom Rémi Carré**, ou en téléphonant au : 05 45 94 24 27 ou lui écrire :

Association Dom Rémi Carré, Mairie, 16330 Saint-Amant-de-Boixe

Si vous souhaitez la soutenir, vous pouvez adhérer en remplissant le bulletin suivant :



COUPON À REMPLIR ET À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT (ADRESSE CI-DESSUS)

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE.....

TEL.....EMAIL.....@.....

*règlement à l'ordre de : association dom Rémi Carré

et en retournant par courrier votre coupon et votre contribution : 10 euros/ an / personne.

Bénéficiez dès lors des tarifs préférentiels lors des prochains concerts de l'association.

Si vous souhaitez marquer plus profondément votre soutien, vous pouvez faire un don en remplissant le bulletin ci-dessous ou acheter un tuyau d'Orgue. Le tableau inférieur recense les différents tuyaux ainsi que leur prix qu'il reste à financer pour offrir à l'orgue ses derniers jeux.

Tableau 2^{ème} tranche souscription / orgue Renaissance Saint-Amant-de-Boixe

Cornet 1 ^{er} rang	cornet 2 ^{ème} rang	Cornet 3 ^{ème} rang	Tiercelette	Quarte de Nasard	décor volets	volets	Tarifs
						2	
					4		
			2				
			11				
3				9			
			11				
6	10		12	13			
		8		10			
						111	tuyaux



COUPON À REMPLIR ET À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT (ADRESSE CI-DESSUS)

Nom Prénom.....

Adresse.....

.....email.....

Jeux de tuyaux disponibles (2^e tranche de souscription*) :

CORNET : 200 € 100 € 80 €

TIERCELETTE : 300 € 250 € 150 € 100 €

QUARTE DE NASARD : 200 € 100 € 80 €

AUTRE MONTANT : €

Gravure tuyau (facultatif) :

*Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu : par exemple un don de 60 €, si vous êtes imposables, vous revient à 20€ (art. 200-1 du Code Général des Impôts). Un reçu fiscal vous sera envoyé dès la réception de votre don.